

Envoyé en préfecture le 07/11/2024  
Reçu en préfecture le 07/11/2024  
Publié le   
ID : 001-210101739-20241105-2024\_122\_DEL-DE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : DÉCISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET GÉNÉRAL 2024 (7.1)

**L’an deux mille vingt-quatre, le 04 novembre à 18 heures 30**, le conseil municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Patrice DUNAND, Maire**.

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de conseillers présents :	27
Nombre de conseillers votants :	33
Date de convocation du Conseil :	<b>25 octobre 2024</b>
Date d’affichage de la convocation :	<b>25 octobre 2024</b>

**Présents :** Monsieur DUNAND (maire), Mesdames COURT, GILLET, VANEL-NORMANDIN, ZELLER et Messieurs PELLÉ, VENARRE, CRUYPENINCK, IVANEZ, DESAY (adjoints), Mesdames COSSARD, ASSENARE, CETTIER, GIET, HUSSON, LUZZI, GARNIER-SIMON, CHARRE et Messieurs ROBBEZ, CADOUX, LEVITRE, MOLINAS, DUVILLARD, PELLETIER, SIGAUD, VAN VAEREMBERG, BOCQUET (conseillers).

**Pouvoirs :**

Mme DA SILVA DIAMANTINO donne pouvoir à Mme LUZZI,  
Mme VUILLIOT donne pouvoir à Mme COSSARD,  
Mme REYGROBELLET donne pouvoir à Mme CETTIER,  
M. MAZET donne pouvoir à M. MOLINAS,  
M. DANGUY donne pouvoir à M. CRUYPENINCK,  
M. JUILLARD donne pouvoir à Mme GARNIER-SIMON.

Secrétaire de séance élue à l’unanimité : Madame Dominique COURT.

Le conseil municipal,

**VU** le code général des collectivités territoriales,

**VU** le budget primitif voté par le conseil municipal du 4 mars 2024,

**VU** le compte-rendu de la commission « Finances et Intercommunalité » du 24 octobre 2024,

**VU** la note de synthèse,

**CONSIDÉRANT** la nécessité pour la collectivité d’ajuster les crédits ouverts au budget 2024,

**CONSIDÉRANT** la proposition de Monsieur le maire d’approuver les modifications du budget 2024 présentées dans le document annexé à la présente,

**CONSIDÉRANT** qu’après ces modifications, le budget général sera équilibré à 26 231 300 € en fonctionnement et 15 142 000 € en investissement,

Et après en avoir délibéré, par 29 voix pour et 4 voix contre (Mesdames GARNIER-SIMON, CHARRE et Messieurs BOCQUET et JUILLARD (par procuration),

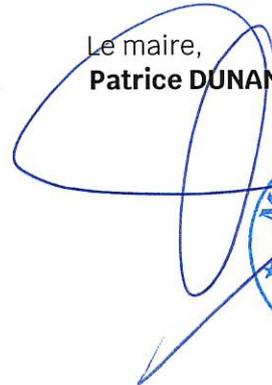
- **APPROUVE** les modifications budgétaires ci-dessus énoncées et correspondant au document annexé à la présente.

La secrétaire de séance,  
**Dominique COURT**



Pour copie conforme,  
Fait à Gex, le 05 novembre 2024.

Le maire,  
**Patrice DUNAND**


Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, télétransmise à la Sous-Préfecture de Gex le 07 novembre 2024 et publiée sur le site internet de la ville de Gex le 07 novembre 2024.

Envoyé en préfecture le 07/11/2024

Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le



ID : 001-210101739-20241105-2024\_122\_DEL-DE